

Mougonville le 8 janvier 1898.

Pluzonvelen

Monsieur



J'ai dans cette paroisse, qui ne peut encore, faire un traitement à un instituteur breveté pour tout instituteur un homme marié de bonne conduite, âgé de 27 ans, qui apprend aux enfants à lire à écrire et encore bien peu sur une simple autorisation de monsieur le curé de canton. N'étant pas encore en mesure de subir un examen pour être reçu instituteur primaire, pas même de troisième classe.

J'assiste le plus souvent qu'il m'est possible à ses leçons de lecture de catéchisme et donne moi-même. Après ce que vous recommandez dans votre ordre aux ecclésiastiques de votre vaste diocèse, quelques leçons à cette personne, qui fait des progrès rapides et à cinq autres jeunes gens. La personne en question a à son école ceux aux quels je donne des leçons compris 25 en tout.

Je profite de cette occasion favorable, pour
vous faire savoir que le catéchisme se fait
régulièrement tous les dimanches de l'année
pendant trois bons quarts d'heures avant les
vêpres. plusieurs personnes très éloignées de
l'église paroissiale; et celles de Loumariapour
à présent aussi obligées de venir ici à la messe
du matin, demandent exemption de catéchisme
à cette messe. votre avis, si vous plaît, Monseigneur.
L'adessus.

Je vous remercie aussi, monseigneur du bon
souvenir que vous avez eu de plougauvélou, lors
de la répartition des 10000 ^{fr.} accordés par votre
bon Roi pour subvenir au secours des églises,
mais dans ce moment nous nous trouvons, par
rapport à notre église, dans une position bien
gênante toutes nos pienes sont restées à la
préfecture depuis le mois d'août dernier. sans
que nous ayons eu connaissance d'aucune
décision du conseil général. notre église s'étend
de jour en jour de plus en plus. et d'une manière
si pitoyable que bientôt nous n'aurons que des
tristes ruines. Si étoit possible ce seroit à
présent le moment favorable d'assembler les

plus imposés, pour voter des centimes additionnels
aux contributions; si toute fois on peut en venir
là.

je crains, Monsieur, de devenir à la fin
votre importun. cependant, à qui aurai-je
recours sans de pareilles circonstances. oui,
Monsieur voilà 15 ans bientôt que je suis
à plougouviez, où j'arrivai sans les jours
lugubres de 100 jours, temps fatal s'il en
fut jamais; et depuis j'ai eu bien du déplaisir
en pensant au triste état de l'église paroissiale;
et voyant que je ne pouvois venir about de
la faire reconstruire; j'ai quelquefois pensé à
vous demander un changement pour un
autre endroit. je voudrais que l'on trouvât
un moyen de faire savoir à Monsieur le
Préfet que nous attandons quelques nouvelles
de sa part.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
de votre grandeur le très humble
et très obéissant serviteur
L. L. le Roux ~~de~~ plougouviez